

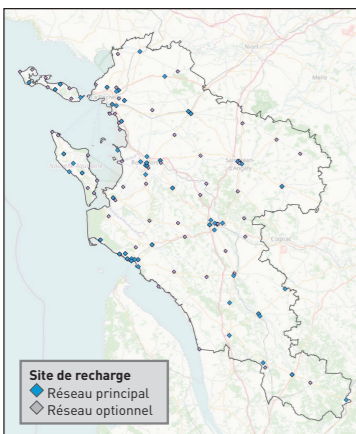


## Mobilité électrique : le SDEER déploie un réseau de bornes publiques de recharge rapide

En 2016, le SDEER présentait dans Compétences 17 (n° 82) sa compétence nouvelle en matière d'infrastructure publique de recharge de véhicules électriques (IRVE) et le partenariat qu'il avait engagé avec le Conseil départemental de Charente-Maritime autour d'un schéma de déploiement prévisionnel de bornes de recharge. Grâce au soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, le SDEER a pu entamer fin 2019 la mise en œuvre d'un premier programme d'une soixantaine de bornes rapides innovantes, en concertation avec les communes concernées. Ces bornes sont mises progressivement à la disposition du public via le réseau de mobilité MObiVE, complétant ainsi l'offre de recharge privée en Charente-Maritime.



Schéma du Conseil départemental :  
114 sites sur 79 communes



### 2020-2021 : un réseau principal de 57 bornes de recharge rapide

Le réseau de bornes de recharge du SDEER s'appuie sur le schéma de déploiement élaboré par le Conseil départemental en collaboration avec les communes et leurs EPCI. Cette étude d'implantation avait défini les contours d'un maillage départemental sur trois critères : l'itinérance locale, le transit et les zones touristiques. C'est tout naturellement que le SDEER s'était engagé à suivre ce schéma de développement, qui préconisait deux phases : un réseau principal de 57 bornes de recharge, complété par un second réseau, à caractère optionnel, de 57 autres bornes pouvant venir compléter les besoins éventuels qui s'exprimeraient par la suite.

Le SDEER avait souhaité axer l'infrastructure initiale sur un mode de recharge rapide (jusqu'à 51 kVA). Aujourd'hui est également envisagée l'implantation d'une poignée de bornes de grande puissance (100-200 kVA), sur les principaux axes de transit régionaux traversant le département.

À la fin de l'année 2020, la moitié environ du programme principal devrait être réalisée, avec une répartition homogène sur le département (cf. carte d'avancement, ci-contre).

**Le choix du SDEER :** une borne rapide (jusqu'à 43 ou 51 kVA) tri-standard (Type 2, Combo 2, CHAdeMO), interopérable et intégrée au service régional de mobilité MObiVE, l'infrastructure des syndicats d'énergie de Nouvelle-Aquitaine, avec paiement par badge d'abonnement ou carte bleue sans contact.



### Coûts et financement d'une borne

- Investissement : 35 000 € HT par borne installée et raccordée
- Fonctionnement : 1 500 € à 4 000 € / borne / par an (maintenance, supervision, consommation d'électricité)
- Aide de la Région Nouvelle-Aquitaine pour le réseau principal : 14 500 €



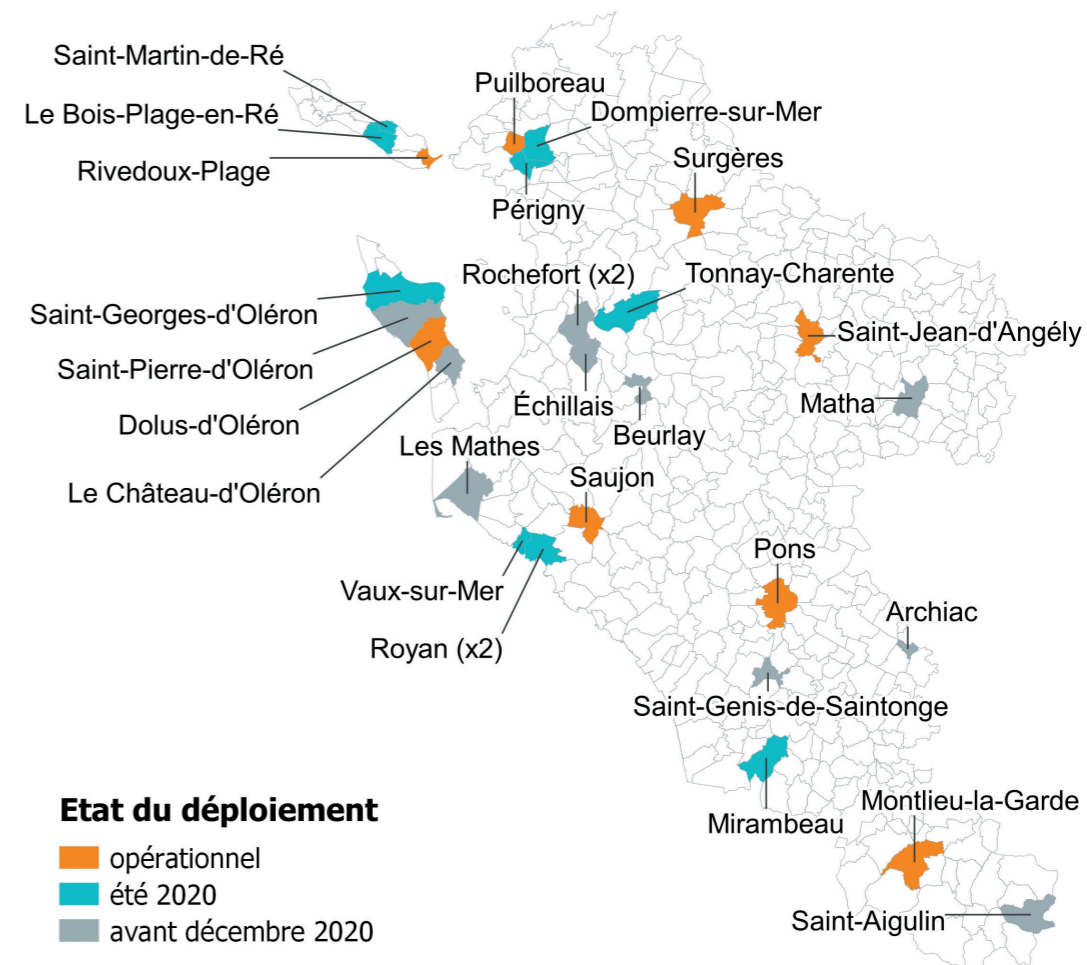
RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Avec le concours financier de la Région Nouvelle-Aquitaine

### Aides du SDEER aux communes qui lui transfèrent leur compétence IRVE

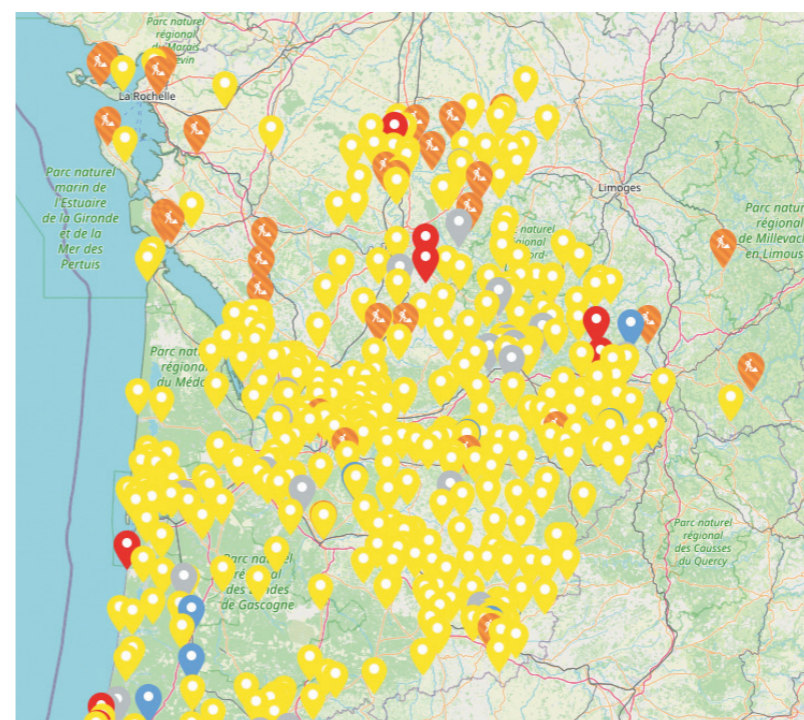
- Bornes du réseau principal du schéma départemental : prise en charge totale de l'investissement (sauf communes conservant la TCCFE) et du fonctionnement.
- Bornes hors réseau principal du schéma départemental : 20 % du coût de fourniture et d'installation, puis totalité de la maintenance, de la supervision et de la consommation d'électricité (sauf communes conservant la TCCFE, qui contribuent en outre à 80 % du coût du raccordement et qui doivent s'engager à acquitter une redevance annuelle unitaire de 500 € à 1 500 €, selon la puissance de la borne, pour le fonctionnement)

### Carte d'avancement – prévisions de déploiement à fin 2020



### Etat du déploiement

- opérationnel
- été 2020
- avant décembre 2020



### MObiVE, réseau régional de mobilité électrique

Le SDEER a décidé de rejoindre MObiVE, l'infrastructure de mobilité initiée par les cinq syndicats d'énergie de l'ancienne Aquitaine, qui présente plus de 700 bornes de recharge à ce jour en Nouvelle-Aquitaine.

Le réseau MObiVE est accessible avec ou sans abonnement. Il est également ouvert aux abonnés de tout opérateur de mobilité qui en fait la demande.



Davantage d'information sur [www.mobive.fr](http://www.mobive.fr)

Appli MObiVE gratuite téléchargeable sur Google Play et App Store

→ Contact : ZI de l'Ormeau de Pied • 131, cours Genet • CS 60518 • 17119 Saintes cedex  
• Tél. 05 46 74 82 20 • Fax 05 46 74 82 21